

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 30 septembre 2021

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur LACHAMBRE

Convocation envoyée le 24 septembre 2021

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 76

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Christophe AVENA	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Rémi DETANG	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Céline TONOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Madame Céline RABUT
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Christine MARTIN	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Adrien GUENE
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	

Membres absents :

Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Monique BAYARD	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Catherine VICTOR pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » - SPLAAD
Rapport annuel des élus mandataires de DIJON METROPOLE**

Dijon Métropole est actionnaire majoritaire de la SPLAAD, Société Publique Locale, dont l'objet est de procéder exclusivement pour le compte de ses actionnaires à tous actes nécessaires à la réalisation d'opérations, par voie de convention de prestations intégrées « in house ».

Pour mémoire, Dijon Métropole détient à ce jour 1.530 actions au capital social de la SPLAAD, d'une valeur nominale de 1.000 euros.

Sur l'exercice ouvert du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2020, les représentants permanents de Dijon Métropole au Conseil d'Administration de la SPLAAD sont :

Monsieur Pierre PRIBETICH qui assume également la présidence de la Société

Monsieur Thierry FALCONNET

Madame Nathalie KOENDERS

Monsieur Rémi DETANG

Monsieur Dominique GRIMPRET

Monsieur Nicolas BOURNY

Monsieur Patrick CHAPUIS

Monsieur Philippe BELLEVILLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces représentants permanents doivent rendre compte de leurs missions à l'assemblée délibérante de Dijon Métropole au moins une fois par an.

C'est dans ce cadre que les représentants permanents sus désignés ont l'honneur de soumettre à votre appréciation un rapport synthétique sur l'exercice de la SPLAAD, clos au 31 décembre 2020 et approuvé par son Assemblée Générale Ordinaire le 24 juin 2021.

Sont à relever, en particulier :

- le changement de la date de clôture de l'exercice comptable. Initialement calé sur une année sociale allant du 1^{er} juillet au 30 juin, l'exercice de la Société correspond désormais à l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, permettant ainsi de le faire coïncider avec l'exercice comptable de ses collectivités actionnaires.

- le nouveau mandat de Président du Conseil d'Administration confié à Monsieur Pierre PRIBETICH et de Vice-Président du Conseil d'Administration confié à Monsieur Dominique GRIMPRET, mandats ratifiés par le Conseil d'Administration du 8 octobre 2020, la suite du conseil métropolitain du 17 septembre 2020.

Le rapport énumère également la date et l'objet des différentes réunions du Comité de Contrôle Stratégique et de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour mémoire, 20 conventions de prestations intégrées (CPI) et 14 mandats sont gérés par la SPLAAD. Aucune nouvelle CPI n'a été notifiée au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 ; la CPI concernant la construction de la légumerie, conclue avec Dijon Métropole, a été notifiée hors exercice.

Les comptes annuels de la société font apparaître un résultat net de 492 637 €.

Les représentants permanents de Dijon Métropole se tiennent à votre entière disposition pour tout complément d'information et notamment pour vous transmettre le rapport de gestion et les comptes détaillés de la Société.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le rapport annuel des élus mandataires de Dijon Métropole portant sur l'exercice de la SPLAAD clos au 31 décembre 2020, en annexe.
- **de donner quitus** de leurs missions pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 aux élus mandataires siégeant au Conseil d'Administration de la Société,
Monsieur Pierre PRIBETICH qui assume également la présidence de la Société
Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Rémi DETANG
Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Dominique GRIMPRET
Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Nicolas BOURNY

SCRUTIN	POUR : 84	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	